

# Charles, Oscar Bichat, un commissaire résistant de 1941 à 1944

*Marie-Claude Albert*



L'Occupation et la mise en place d'un régime autoritaire à Vichy à partir du 10 juillet 1940 représentent une étape essentielle dans l'histoire de la police française<sup>1</sup>. En tant que « serviteurs de la loi », les policiers ont été entraînés à collaborer à des missions terribles telles que les arrestations massives de Juifs. Pourtant, certains ont choisi le devoir de désobéissance.

C'est le cas de Charles, Oscar Bichat, qui, aux côtés d'autres agents, a intégré des réseaux de résistance, à Poitiers puis à Châtellerault. Son nom est réapparu récemment au grand jour lors du transfert du commissariat de police de Châtellerault sur le site de l'ancienne école de gendarmerie. Des archives et des objets ont été exhumés dont le drapeau qui lui avait été remis en 1945 pour honorer son rôle dans la résistance. L'une des salles du nouveau commissariat porte désormais son nom et la rue qui y mène celui du groupe Alfred avec lequel il a été en contact.

Le commissaire Charles, Oscar Bichat, *coll. particulière*

## Des antécédents fondateurs

Né le 27 avril 1901 à Fontenay-sous-Bois (Seine), Charles, Oscar Bichat est issu d'une famille de sous-officiers de la gendarmerie : son père, Pierre Bichat, maréchal des logis de la garde républicaine et son grand-père, Pierre-Charles Bichat, gendarme à cheval, tous deux décorés de la Médaille militaire pour les guerres de 1914-1918 et de 1870.

En conformité avec cette ascendance, il entre comme enfant de troupe à l'École militaire préparatoire de Rambouillet puis s'engage au terme de la Première Guerre mondiale le 26 novembre 1920 dans la Marine nationale. Il sert sur le cuirassé Voltaire jusqu'en 1923 où il est grièvement blessé au poumon à Mernel en Lituanie.

Rentré en France, il est déclaré invalide à 40 % en 1932, année de son mariage avec Andrée Giraudeau à Saint-Maixent. Il tente sa chance dans le milieu de la chanson de cabaret à Montmartre avant d'entrer dans l'administration. En 1935, il est recruté comme secrétaire de police au commissariat de Poitiers.

Charles Bichat devient membre de la franc-maçonnerie le 17 septembre 1936, date à laquelle il est initié à la loge poitevine « La Solidarité » qui fait partie de la Grande Loge de France. Il devient compagnon en mai 1938 puis maître en avril 1939. Il ne renie jamais cet engagement, y compris quand les sociétés secrètes sont interdites à partir du 17 août 1940. Rares sont les francs-maçons restés inactifs contre l'occupant et la politique de Vichy<sup>2</sup>. Ses amis, Jean Chauveau et Charles Pétignat sont également francs-maçons. Dès 1939, les loges poitevines s'impliquent dans l'aide aux réfugiés espagnols républicains.

<sup>1</sup> Jean-Marc Berlière, « Police française. Histoire de la police sous Vichy », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 8 janvier 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-de-la-police-francaise/>

<sup>2</sup> Christian Richard, *La Solidarité, une loge maçonnique poitevine*, La Crèche, Geste éditions, 2008, p. 126.



Mobilisé le 17 avril 1940, il est fait prisonnier le 15 juin à l'issue de la bataille de Saint-Valéry-en-Caux. Il est incarcéré dans le *Frontstalag 191* de Courson, puis dans les camps de Romilly et de Vervins. Grâce à plusieurs subterfuges et à sa blessure ancienne au poumon, il parvient à se faire placer comme « grand malade » au *Lazaretstalag* de Saint-Quentin puis à se faire rapatrier le 26 décembre 1940. Réformé comme caporal, il réintègre au titre des emplois réservés son poste de secrétaire de police à Poitiers en mars 1941. Il ne souhaitait pas continuer à exercer cette fonction, mais convaincu par ses amis de pouvoir y servir de manière utile, il finit par accepter. C'est là que débutent ses activités de résistance<sup>3</sup>.

### Agent de liaison à Poitiers de 1941 à 1943

Dès son rapatriement en décembre 1940, Charles Bichat entre en contact avec ses amis francs-maçons et résistants de Poitiers, Jean Chauveau, également secrétaire de police, et Charles Pétignat qui fondera plus tard, en 1944 le groupe « Charles » dans le sud de la Vienne, à Champagné-Saint-Hilaire. Il affirme avoir mis au panier le portrait de Pétain qui trônait dans son bureau et avoir fait de la propagande contre l'occupant et le gouvernement de Vichy en faisant distribuer des tracts<sup>4</sup>. Voici ce qu'il déclare le 10 janvier 1945 dans un document adressé à la Direction de la Sûreté générale du ministère de l'Intérieur<sup>5</sup> : *Lorsque des tracts étaient saisis sur la voie publique, au lieu de les détruire, je les donnais à différents camarades qui les redistribuaient le lendemain. Certains ont été redistribués trois et même quatre fois.*

Cette activité clandestine s'avère d'autant plus risquée que, dans le cadre de l'étatisation de la police, les agents municipaux sont à partir du 1<sup>er</sup> mai 1942 placés sous l'autorité du préfet et surveillés par l'intendant de police qui traque *les éléments extrémistes suspects*<sup>6</sup>.

Il devient agent « P1 »<sup>7</sup>, c'est-à-dire agent de renseignement et de sécurité en liaison avec Londres et le général de Gaulle. Il appartient au réseau Turma-Vengeance sous le pseudonyme de « Charles » à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1942, un réseau d'origine parisienne (fondé par le chirurgien François Wetterwald en janvier 1941) qui essaime en province, notamment dans l'Indre-et-Loire et la Vienne sous l'égide de Georges, Gabriel, Jean Viaud, alias Le Foc, et de son épouse Marie-Louise, alias Maria et tante Jeanne. Le réseau centralise les renseignements sur les activités allemandes, les agents correspondent par radio avec Londres et hébergent des aviateurs alliés. C'est dans le cadre de ce réseau qu'il aurait pu entrer en relation avec Louis Renard, pionnier de la résistance poitevine<sup>8</sup>, mentionné comme membre du réseau Turma-Vengeance à partir de juillet 1940, agent de renseignement chargé du recrutement<sup>9</sup> et arrêté le 30 août 1942.

Charles Bichat devient également membre du réseau Alliance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1943, un réseau des Forces françaises combattantes ; son bureau sert alors de boîte aux lettres. C'est tout naturellement, en tant qu'ancien gradé de la Marine nationale, qu'il rejoint le réseau de renseignement militaire Alliance, fondé par Marie-Madeleine Méric (épouse Fourcade) et surnommé « l'Arche de Noé » par les Allemands<sup>10</sup>, rattaché à l'*Intelligence Service* britannique<sup>11</sup>.

<sup>3</sup> Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes, dossier de Charles Bichat, GR16P56899.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> AD8 : 76 W 169. Rapport de l'intendant de police de Poitiers du 17 avril 1942.

<sup>7</sup> SHD, Vincennes, série GR28P11, décret 366 du 25 juillet 1942 qui définit le statut et les différentes catégories des agents des Forces françaises combattantes (FFC). La catégorie « P1 » désigne les membres ayant une activité continue de résistance sous couvert d'une activité personnelle dont ils continuent à retirer un profit matériel. Ils ne reçoivent pas de grade militaire et n'ont pas obligation de se soumettre à la discipline militaire contrairement aux agents « P2 ».

<sup>8</sup> Jean-Henri Calmon, *La chute du réseau Renard, Poitiers 1942. Le SS, le préfet, le résistant*, Geste édition, 2013.

<sup>9</sup> Bibliothèque *La Contemporaine*, Nanterre, archives du réseau Turma-Vengeance, F delta 844/10/1-12 : listes, rapports et comptes rendus des activités des membres du réseau.

<sup>10</sup> Marie-Madeleine Fourcade, *L'Arche de Noé*, Paris, Fayard, 1968.

<sup>11</sup> Nicole Proux, Annick Notter, « Le réseau Alliance en Charente-Maritime », *Le Picton* 261, mai-juin 2020, p. 47-49.



La construction du Mur de l'Atlantique et le développement des bases de la *Kriegsmarine* (la marine de guerre allemande) en 1942-1943 nécessitent un élargissement du renseignement y compris dans l'arrière-pays poitevin, lieu de passage des troupes. La Vienne faisait partie du secteur « Hangar » dont la centrale s'appelait « Grand Hôtel » et comptait plusieurs agents localisés à Poitiers dont les époux Tillet, Édith Augustin...<sup>12</sup> Ce réseau est démantelé dans la Vienne en décembre 1943 et les membres arrêtés seront exécutés au camp du Struthof le 2 septembre 1944.



Cartes de service des réseaux Turma-Vengeance et Alliance de Charles Bichat, AD86 :1825W14

C'est également en tant qu'ancien militaire qu'il entre en liaison avec les groupes de résistance fondés dans la région par des militaires démobilisés en 1940 comme le lieutenant-colonel Gilles Ferron, alias commandant Gilles, qui devient le chef du groupement Gilles à la tête de plusieurs maquis de l'est de la Vienne en 1944 (secteur de Chauvigny et de Saint-Savin-sur-Gartempe)<sup>13</sup>. Ce dernier certifie que Charles Bichat a *établi par centaines des fausses cartes d'identité, d'alimentation, de travail, [et] fait franchir la ligne de démarcation à de nombreuses personnes menacées dans leur liberté ou leur vie*<sup>14</sup>. Ce témoignage confirme la déclaration personnelle de Charles Bichat à ce sujet<sup>15</sup>: *J'ai établi un nombre incalculable de fausses cartes d'identité. Ayant la confiance de mes chefs, ma signature était déposée à la Préfecture et aux services allemands. J'avais gardé un vieux cachet de la Police Municipale et je faisais des cartes d'identité datées de 1937 ou 1938 que le Commissaire Comtesse validait ensuite avec les cachets nouveaux de Police Régionale d'État.*

<sup>12</sup> Roger Picard, Gaston Racault, *La Vienne pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Occupation, les réseaux*, vol. 2, CRDP, Poitiers, 1979, p. 321.

<sup>13</sup> Christian Richard, « Les maquis du sud et de l'est de la Vienne en 1944 », *Le Picton* 261, mai-juin 2020, p. 41-43.

<sup>14</sup> SHD, Vincennes, dossier Bichat GR16P58444, citation du commandant Gilles lors de sa proposition pour la Légion d'honneur le 31 août 1946.

<sup>15</sup> SHD, Vincennes, dossier Bichat GR 16P56899.



Charles Bichat entretient des liens avec d'autres militaires engagés dans la résistance, notamment dans l'Armée secrète (AS), comme le capitaine Félix Chêne, alias Cyclamen. Sorti officier de Saint-Maixent, ce dernier avait été rapatrié après juin 1940. Il a été arrêté le 11 novembre 1942 alors qu'il tentait de rejoindre la France Libre à Londres. Libéré de prison, il a été rayé des cadres de l'armée et a trouvé un emploi civil à Montmorillon. Lui est alors confié le commandement de l'AS dans la Vienne-sud puis celui des Mouvements Unis de la Résistance (MUR) en septembre 1943. Il a œuvré pour unir les efforts de la résistance gaulliste (AS) et communiste (Francs-Tireurs et Partisans, FTPF) dans le département, ce qui lui vaut d'être nommé chef des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) de la Vienne en mars 1944 par le général Koenig, sous le nouveau pseudonyme de Bernard.

Agent de liaison de la Résistance, Charles Bichat met en congé-maladie les gardiens de la paix René Renoux et Doucet et les envoie porter des documents à d'autres groupes. Lors des perquisitions, il fait systématiquement disparaître les pièces compromettantes.

Il fait évader du commissariat de Poitiers les communistes Caillas et Pageaud arrêtés lors de la visite du chef collaborationniste du Parti populaire français (PPF), Jacques Doriot, à Poitiers le 30 avril 1942<sup>16</sup>, leur évitant ainsi l'internement au camp de Rouillé. Il a sans doute sauvé la vie de l'instituteur résistant syndicaliste et communiste, Alphonse Bouloux, en le prévenant de son arrestation imminente<sup>17</sup>.

Il participe au sabotage du Service du Travail Obligatoire (STO) en détruisant de nombreuses convocations ou en les renvoyant avec la mention « parti sans adresse » tout en prévenant les réfractaires menacés. Il oriente des hommes envoyés par des chefs de la résistance parisienne vers différents groupes. Il participe à la surveillance et à la neutralisation des agents de la Gestapo Schmidt et Reynald ainsi que du milicien Tétard qu'il fait arrêter tandis qu'il avait infiltré le maquis de la Haye-Descartes.

#### **Commissaire FFI à Châtelleraut à partir de juin 1944**

À l'issue de sa formation à l'École nationale supérieure de Police de Lyon de septembre 1943 à juin 1944, Charles Bichat est nommé le 16 juin 1944 commissaire de police stagiaire à Châtelleraut en remplacement du commissaire Danveau tué lors du bombardement du 11 juin 1944. Il s'installe dans un contexte pour le moins instable. Le maire nommé par Vichy, Robert Duthuzo, a démissionné deux mois auparavant le 6 avril 1944, se sentant trop menacé par les extrémistes de la milice et des partis collaborationnistes comme le Parti Populaire Français (PPF)<sup>18</sup>. Il a été remplacé par son adjoint, le colonel Joseph Aymard. Le sous-préfet, Roger Bonneaud-Delamare avait été muté précipitamment en janvier 1944, jugé trop tiède en matière de répression, et remplacé par un sous-préfet provisoire, Louis Ottaviani. Lorsque Charles Bichat prend ses fonctions, c'est Pierre-Marcel Wiltzer qui vient d'être affecté comme sous-préfet. Les remaniements se multiplient tandis que le climat se durcit entre d'une part les miliciens, la police de sécurité allemande (*Sicherheitsdienst-SD*), les SS de la 17<sup>e</sup> division *Götz von Berlichingen* qui viennent d'arriver dans la ville, d'autre part les résistants de plus en plus déterminés pour mener des sabotages tel celui du 18 mars 1944 sur la voie ferrée à Ingrandes-sur-Vienne. Les Forces françaises de l'Intérieur (FFI) qui viennent d'être mises en place ont le vent en poupe à Châtelleraut comme le prouve la foule rassemblée lors des obsèques d'un résistant FFI fusillé au Mont Valérien, Paul Quillet, le 31 mars 1944. Le commissaire arrive donc dans un contexte de *quasi-guerre civile*<sup>19</sup> que le sous-préfet

<sup>16</sup> Jean-Henri Calmon, *Occupation, Résistance et Libération dans la Vienne en 30 questions*, Geste éditions, coll. « 30 questions », 2000, p. 38.

<sup>17</sup> Archives du parti communiste français, questionnaire biographique d'Alphonse Bouloux. Il y révèle avoir continué à mener une activité clandestine dans la Vienne dont il était originaire tout en dirigeant des maquis FTPF dans le Cantal où il avait été assigné à résidence depuis janvier 1940. Alphonse Bouloux devient secrétaire fédéral du PC de la Vienne à la fin de 1944, conseiller municipal de Poitiers de 1945 à 1959, député en 1945-1946, puis conseiller de la République de la Vienne (sénateur) en décembre 1946. <https://maitron.fr/spip.php?article17515>, notice Bouloux Alphonse par Jacques Girault, Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne en 2008, modifié en 2016.

<sup>18</sup> AD86 : 106W69. Note de la sous-préfecture de Châtelleraut au sujet de Robert Duthuzo, 3 avril 1944.

<sup>19</sup> Marc-Olivier Baruch, *Servir l'État français*, Fayard, 1997. p. 527.



Marcel Wiltzer dépeint dans ses mémoires<sup>20</sup> : *La tension nerveuse de la population était à son paroxysme ; l'instant tant souhaité [...] était retardé de jour en jour par des évènements imprévus et plus inquiétants à mesure que la libération approchait. L'ennemi était plus menaçant, plus exigeant que jamais. Les réquisitions de la dernière heure se faisaient plus pressantes.*



Depuis juin 1943, il existait au sein du commissariat de Châtellerault un groupe de résistants actifs. Il s'agit du groupe Alfred formé autour de Roger Adrien Léon Brossard, alias « Alfred »<sup>21</sup>. Ce brigadier de 36 ans, originaire de l'Aube, avait été nommé à Châtellerault le 1<sup>er</sup> juin 1943 après son rapatriement du *Stalag* où il avait été prisonnier. Avec l'aide d'autres résistants dont Robert Guionnet, André Baudinière, alias Lagardère, Jacques Marliangas, Pierre Mittaud, Désiré Bruneau, maire d'Archigny, il avait formé un groupe de policiers résistants. Le groupe Alfred fabriquait des faux-papiers, prévenait les réfractaires au STO et les personnes menacées d'arrestation. Roger Brossard définit son action ainsi : *Un grand secours à tous les Français demandant notre appui, sans nous occuper des appartenances religieuses ou politiques.*

Roger Brossard, alias « Alfred », brigadier de police à Châtellerault du 1<sup>er</sup> juin 1943 au 9 juin 1944. SHD, Vincennes, dossier GR16P82683.

Il cherchait également à démasquer les miliciens et les hommes de la Légion Volontaire Française (LVF). Son activité ayant attiré l'attention des Allemands, Roger Brossard doit quitter Châtellerault le 9 juin 1944. Mais il devient capitaine des FFI et continue à former des maquis dans la Vienne et l'Indre-et-Loire sous les ordres de Charles Gros alias César, à Coussay-les-Bois, Douadic, Champigny-sur-Veude, Richelieu et Martaizé. Lors de l'attaque du maquis de Coussay-les-Bois par les Allemands, sa femme et ses enfants visés par la Gestapo sont sauvés par Robert Guionnet et son collègue gardien de la paix, René Renoux<sup>22</sup>, également agent de la résistance P1 de Turma-Vengeance et d'Alliance. Roger Brossard commande alors un corps franc également appelé groupe Alfred, mais naturellement distinct du précédent groupe de policiers résistants, qui va participer activement au harcèlement des troupes allemandes en août 1944 et à la libération du secteur.

À partir de juin 1944, outre ces antécédents favorables au sein du commissariat, Charles Bichat va pouvoir compter sur un appui croissant de la population à l'égard des FFI et des maquis qui se sont renforcés dans le secteur. Le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie et les bombardements alliés destinés à bloquer les troupes allemandes sont en train de changer la donne. Châtellerault vient de connaître deux bombardements en huit jours : le 11 juin 1944 dans le secteur de la gare et de la sous-préfecture où le commissaire Jean Danveau a été tué et le nouveau maire blessé, et dans la nuit du 14 au 15 juin sur la forêt<sup>23</sup>. Le commissaire Bichat doit, avec la municipalité, participer au renforcement de la sécurité, de la défense passive et du maintien de l'ordre. Mais il va également s'employer à soutenir plus que jamais les FFI et les maquis.

<sup>20</sup> Marcel Wiltzer, *Sous les feux croisés, parole de préfet*, éditions Comp'Act, 1999, p. 122.

<sup>21</sup> SHD, Vincennes, dossier de Roger Brossard GR16P82683. Roger Brossard termine sa carrière à la direction des services de documentation de l'armée à Paris, Alger, en Allemagne (Sarre) jusqu'en 1946 où il poursuit comme correspondant de presse. Il est décédé le 13 mars 1993 en Moselle.

<sup>22</sup> SHD, Vincennes, dossier de René Renoux, GR16P506252.

<sup>23</sup> Marie-Claude Albert, *Châtellerault sous l'Occupation*, Geste édition, La Crèche, p. 246-247.

AD86 : 76 W 179 : Rapport de police, 16 juin 1944. Rapport du préfet, 17 juin 1944.

AD86 : 35 JX : *L'Avenir de la Vienne et de l'Ouest*, 12 juin 1944.





Lors de sa formation à Lyon de septembre 1943 à juin 1944, Charles Bichat s'était aguerri auprès des services clandestins de la police FFI auxquels il avait fourni des documents afin de débusquer un suspect espionnant les maquis de la région.

Au centre, Charles Bichat, élève-commissaire à l'École nationale supérieure de la Police à Lyon, 1943-1944, coll. particulière.

Voici un extrait de sa déclaration écrite adressée le 10 janvier 1945 à la direction de la Sûreté générale<sup>24</sup> :

*Étant à Lyon et me trouvant en permission à Poitiers, mon camarade Pétignat (Capitaine Charles au Maquis de Lusignan, Deux-Sèvres) m'a remis la photo d'un suspect et des documents le concernant, ce dernier s'étant rendu dans la région lyonnaise pour espionner les maquis. J'ai remis les documents aux services de Police F.F.I. à Lyon, je me suis présenté pour cela dans un immeuble de la place du Gouvernement où je devais me faire reconnaître en disant : « J'apporte des nouvelles du papa ».*

Fort de cette expérience, dans le secteur châtelleraudais, il facilite les actions des maquis en tenant son personnel à l'écart, de telle sorte qu'il n'intervienne pas. Il remet des cartes d'inspecteur de police à plusieurs agents de la résistance afin qu'ils puissent circuler facilement. Il s'agit notamment du capitaine « Lucien » du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) en lien avec les services de Londres<sup>25</sup> et du lieutenant canadien « Lewis » parachuté dans le secteur, avec lequel il cambriole une nuit les bureaux de la Gestapo de Châtelleraut, saisissant des lettres de dénonciation et des codes de signaux routiers. Il s'est opposé à plusieurs reprises à la Milice, refusant de lui délivrer de l'essence stockée, d'apposer dans son bureau le portrait de Darnand, d'exiger que ses hommes saluent les miliciens...

Le 15 juillet 1944, il se déclare volontaire pour partir au maquis mais doit rester à son poste sur ordre des services de la résistance<sup>26</sup>. Il enjoint à tout son personnel dont ceux issus de l'ex-groupe Alfred, à s'engager avec lui dans les FFI du groupe Robert, commandé par le capitaine Robert Guionnet, rattaché au groupe Bernard du colonel Roger, Félix Chêne.

<sup>24</sup> SHD, Vincennes, dossier Bichat, déjà cité.

<sup>25</sup> Le BCRA est un service spécial de renseignement militaire créé en juillet 1940 par le général de Gaulle et dirigé par André Dewarin, alias colonel Passy.

<sup>26</sup> AD 86, 1825 W 14, extrait de la citation du lieutenant-colonel Gilles (Ferron), 7 décembre 1944, président de la commission départementale d'attribution de la qualité de membre des FFI.





Robert Guionnet, SHD, GR16P280519

Robert Guionnet<sup>27</sup> est un Châtelleraudais né en 1900 qui s'était illustré comme engagé volontaire en 1918 puis dans l'armée du Rhin jusqu'en 1922 où il avait été réformé. Pour cette raison, il n'a pas combattu en 1939-1940, mais il devient un résistant de la première heure, affilié à l'Armée secrète, engagé dans le réseau Turma-Vengeance et entré au réseau Alliance en janvier 1943, comme Charles Bichat. À partir du 6 juin 1944, il sert dans les rangs des FFI. Son rôle consiste à faciliter le parachutage et le passage d'aviateurs alliés et à faire du renseignement par radio en lien avec le service Esope 22. Il a notamment contribué aux liaisons entre la Vienne et l'Indre. Il a d'ailleurs installé un poste émetteur à Clairvaux en juillet 1944 et participé à plusieurs offensives contre les troupes allemandes en repli à Thuré, Saint-Christophe et Ingrandes avec d'autres groupes comme celui de Marc Farineau alias Cram. Après la libération, le 5 septembre 1944, il devient le commandant FFI de la place de Châtellerault<sup>28</sup>.

Les policiers de Châtellerault constituent alors la section « Police » du groupe Robert.



Insigne de brassard de la section « Police » du groupe Robert, appartenant au commissaire Bichat, SHD, Vincennes, dossier GR16P 58444

À sa tête, Charles Bichat participe à l'attaque les 30 et 31 août 1944 contre les derniers convois de l'armée allemande, la colonne Elster, dans les environs de Châtellerault, route de Bordeaux et route de la Roche-Posay, s'emparant d'une dizaine de prisonniers et de matériel. L'engagement du commissaire et de policiers auprès des maquis se déroule dans un contexte de tensions terribles avec les dernières forces occupantes qui multiplient les exactions : le

facteur Camille Audinet tué le 19 août 1944 alors qu'il traversait la forêt de Châtellerault, quatre civils tués près du lycée Berthelot le 25 août, sept FFI exécutés à Ingrandes le 24 août, les 124 victimes du massacre de Maillé le 25 août, les représailles aux Bouchaux, près d'Archigny le 28 août<sup>29</sup>, et le même jour, à Bondilly, près de Bonneuil-Matours.

La dernière action importante à laquelle participe le commissaire est le sauvetage du pont Henri-IV<sup>30</sup>. Le 31 août 1944, alors que les Allemands ont déjà fait exploser le pont de Loudun, le viaduc du chemin de fer de la Gornière, et préparent la destruction du Pont Neuf et du pont Henri-IV, il va chercher le sous-préfet Marcel Wiltzer au château de Monthoiron pour l'emmener à Dangé négocier avec le colonel allemand Von Tafel dont il avait été informé de la présence. Au préalable, il exécute la demande du colonel de convoier deux soldats allemands grièvement blessés à l'hôpital de Châtellerault afin que les Allemands épargnent la ville. Malgré le signe de ralliement des FFI arboré par le commissaire, la voiture de police conduite par le brigadier Crocq se retrouve, entre Dangé et Ingrandes, sous le feu d'un groupe de FFI jusqu'à ce que le commissaire soit reconnu. Les négociations entre le sous-préfet Wiltzer et le colonel Von Tafel puis le général Reinhardt dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 1944 finissent par aboutir à la protection du pont Henri-IV.

<sup>27</sup> SHD, Vincennes, dossier de Robert Guionnet, GR16P280519.

<sup>28</sup> SHD, Fiche-matricule militaire de Robert Guionnet et article de *La Nouvelle République*, 16 décembre 1981, publié au lendemain de son décès.

<sup>29</sup> Lire à ce sujet l'ouvrage *Deux vies*, Thierry Lenfant et le collectif Histoire et Patrimoine d'Archigny, 2020.

<sup>30</sup> In *Carnet n°2 des Musées de Châtellerault*, 2009, p. 71-80.



Si elles avaient échoué, le capitaine Robert Guionnet et le commissaire Bichat avaient planifié une attaque sur le pont pour neutraliser les soldats ennemis.

Aussitôt après l'évènement, le sous-préfet, Marcel Wiltzer, fait imprimer à l'intention des Châtelleraudais une lettre de reconnaissance où il cite le commissaire de police, un préambule à l'opuscule qu'il publiera l'année suivante sous le titre « Comment Châtelleraut fut sauvé d'un désastre ».



Le 6 septembre 1944, le commissaire Bichat accompagne le sous-préfet, Marcel Wiltzer, et le maire, Louis Ripault, rétabli à son poste, assistant à la levée des couleurs devant l'hôtel de ville et au défilé des sections de FFI.

Arrivée du maire, Louis Ripault, à l'hôtel de ville. 6 septembre 1944. Derrière lui, le commissaire Bichat.  
*Musées de Châtelleraut*

Mais outre cette fonction de représentation officielle, il lui faut exercer d'autres tâches autrement plus complexes comme celle de la restauration de l'autorité de l'État, gérer les problèmes de ravitaillement en évitant les désordres liés au maintien du rationnement, réprimer le marché noir qui perdure, veiller à ce que les collaborateurs soient sanctionnés dans le cadre judiciaire légal. Il lui appartient notamment de contrôler, avec le maire et le comité local de Libération (CLL), l'action des milices patriotiques créées le 30 juillet 1944 par le Conseil national de la Résistance (CNR), et devenues les gardes civiques, afin d'éviter toute insurrection et tout abus. Celles-ci exigeaient une épuration énergique, la lutte contre la subversion et les lenteurs bureaucratiques. Du fait de la participation de la région à la libération des poches de l'Atlantique, cette vigilance patriotique quasi-militaire est maintenue jusqu'en mai 1945. Avec la gendarmerie, la police est chargée de surveiller l'usage des armes détenues par ces milices et de faire en sorte qu'elles les cèdent.

Dès le 7 septembre 1944, avant la constitution du comité de Libération, le commissaire Bichat est habilité par le colonel Bernard, en liaison avec le commandant Gilles et selon les directives du capitaine Katow, pseudonyme de René, Pierre Naud, chef de la police des FFI, à effectuer les arrestations des personnes qui ont notoirement trahi la cause française<sup>31</sup>.

### **Une activité de résistance reconnue après la Libération (1945-1947)**

Le commissaire Bichat reste à Châtelleraut jusqu'en 1947 après avoir obtenu sa titularisation le 16 juin 1945. Après la Libération, il est nommé conseiller technique auprès du comité d'épuration et son bureau devient le lieu de rencontre des agents du Gouvernement Provisoire de la République française comme Jean Schuhler, Commissaire de la République, Marcel Fois, Secrétaire Général de la préfecture, et l'Intendant de Police, ainsi que des chefs de groupe Robert, Jacky, Lagardère, Le Chouan, Cram, Alex, César, Alfred....

<sup>31</sup> SHD, Vincennes, dossier Bichat, document émanant du cabinet du maire de Châtelleraut, 7 septembre 1944.



En 1945, il reprend son activité maçonnique et devient orateur de la loge « René Descartes » de Châtellerauld.

Le 14 juillet 1945, lors des cérémonies de l'été 1945 marquant le premier anniversaire de la libération de Châtellerauld, l'épouse du sous-préfet Marcel Wiltzer remet au commissaire Bichat et aux policiers de la ville, en présence du commissaire régional de la République, Jean Schuhler, et du sous-préfet, le drapeau tricolore aux armes de la Ville et orné de l'emblème de la Croix de Lorraine.



©F. Delarue

Remise du drapeau au commissaire Bichat par M<sup>me</sup> Wiltzer le 14 juillet 1945 devant l'hôtel de ville de Châtellerauld, coll. particulière

Le drapeau est marqué de l'inscription « Police de Châtellerauld » en l'honneur des actions de résistance des policiers châtelleraudais qui défilent à cette occasion boulevard Blossac devant la mairie. Ce drapeau, demeuré dans les archives du commissariat de Châtellerauld, est présenté à la population à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la ville le 4 septembre 2019 et orne depuis 2020 la salle de réunion du nouveau commissariat de Châtellerauld qui porte dès lors le nom du commissaire Bichat.



Défilé du commissaire Bichat avec ses hommes, boulevard Blossac, 14 juillet 1945, coll. particulière



Le 31 août 1945, le conseil municipal de Châtellerault prend à l'unanimité la délibération suivante : *Le Conseil municipal adresse à M. Charles Bichat, Commissaire de police, l'expression de la vive reconnaissance des Châtelleraudais pour l'aide décisive qu'il a apporté à l'œuvre de sauvegarde du Pont Henri-IV en août 1944*<sup>32</sup>.

En gage de sa reconnaissance, le propriétaire du garage Diebolt offre au commissaire un tableau du peintre Gaston Abonneau (1925-1991) qui, comme Charles Bichat, dans sa jeunesse, avait été chansonnier de cabaret à Paris<sup>33</sup>.

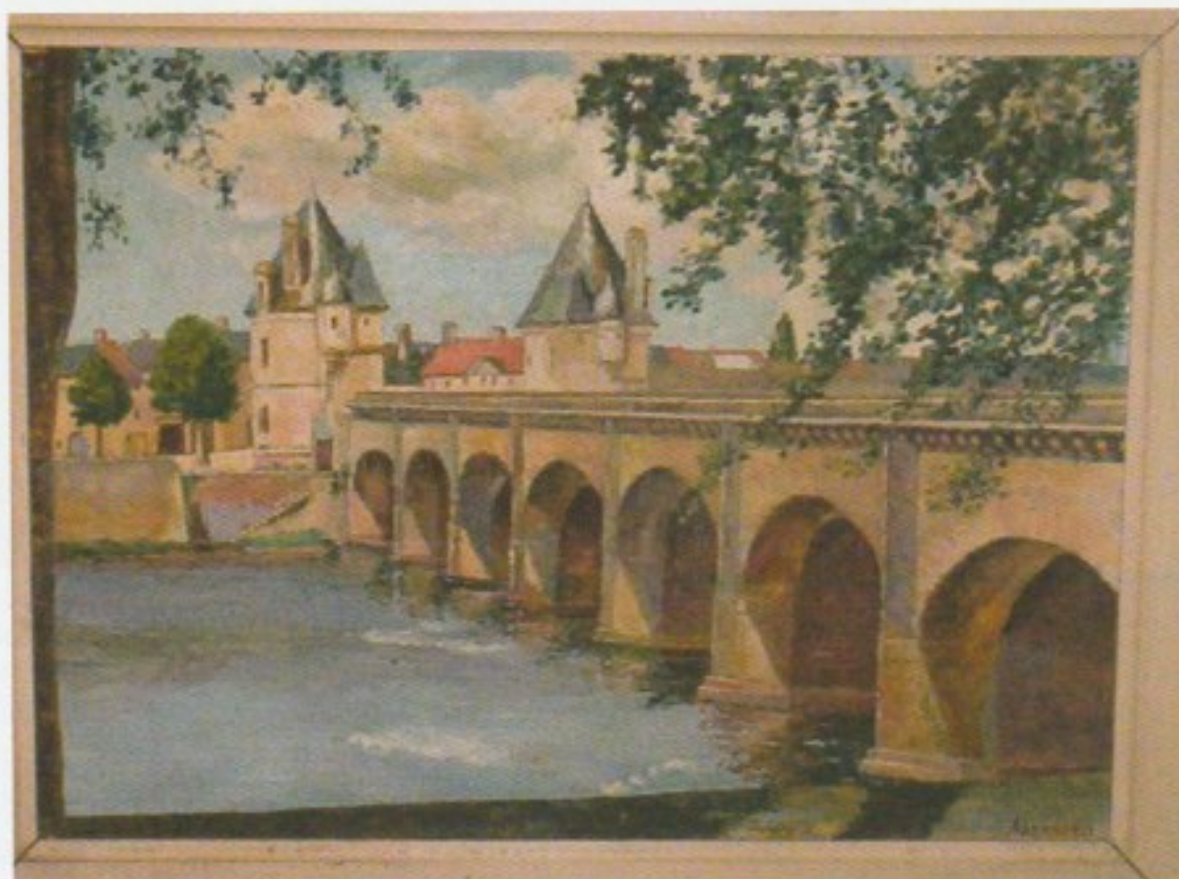


Tableau du pont Henri-IV offert en remerciement par la famille Diebolt au commissaire Bichat, coll. particulière

Le général de corps d'armée Chouteau, cite à l'ordre du régiment, le 27 juillet 1946, le lieutenant FFI Charles Bichat<sup>34</sup>:

*Inspiré par le plus pur patriotisme, un sens élevé du devoir et l'intérêt supérieur du Pays, s'est donné tout entier à un combat de tous les instants contre l'Allemand, avec le plus total esprit de sacrifice. Usant de toutes les possibilités que lui donnaient ses fonctions, a sauvé de nombreux patriotes traqués par la Gestapo, et fourni de précieux renseignements. Suspecté et arrêté, n'en a pas moins poursuivi son action avec la même énergique abnégation, et a exécuté avec succès des missions extrêmement difficiles et périlleuses. En toute circonstance a fait preuve d'une grande bravoure et d'un dévouement absolu.*

*La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939 avec étoile de bronze.*

<sup>32</sup> AD86 : 1825 W 14. Délibération du conseil municipal de Châtellerault, 31 août 1945.

<sup>33</sup> *La Nouvelle République*, 8 novembre 2012, « À travers le prisme d'Abonneau » : ce peintre figuratif, souvent comparé à Buffet, a reçu le prix de New-York en 1967. Charles Bichat l'a peut-être connu à Paris dans sa jeunesse.

<sup>34</sup> AD86 : 1825 W 14. Copie de l'ordre général de l'État-major de la IV<sup>e</sup> Région militaire, Bureau liquidateur FFI, 27 juillet 1946, conservé au SHD, Vincennes, dossier Bichat, GR 16P58444 : dossier d'appartenance et d'homologation de grade FFI.



Au regard de son activité de résistance, plusieurs distinctions honorifiques lui ont en effet été attribuées<sup>35</sup> :

- la Médaille commémorative de la Résistance Polonaise en France (diplôme n° 1593 signé du Colonel Daniel Zdrojewski le 3 avril 1948), pour les services rendus dans la lutte contre l'ennemi commun ;
- la Médaille de la Résistance Française (décret du 11 mars 1947 publié au Journal officiel du 27 mars 1947) ;
- la Croix de Guerre avec palme et la Médaille Militaire (décret du 29 août 1953 publié au Journal officiel du 4 septembre 1953) ;
- la Croix de Combattant Volontaire de la Résistance (décision ministérielle 313 du 6 mai 1957, inscription n° 7915) ;
- le lieutenant-colonel Ferron, ex-commandant Gilles, l'a proposé pour l'attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur le 30 août 1946.

### **La fin de sa carrière et ses dernières années (1947-1964)**

En 1947, l'heure n'est plus au consensus autour de la résistance et le climat politique se crispe au moment de la rupture du gouvernement avec les communistes. Est-ce pour avoir œuvré à leurs côtés en 1944, que le commissaire est subitement invité à quitter son poste<sup>36</sup> ? Officiellement, c'est à la suite d'un différend avec le Parquet de la Vienne à propos d'une arrestation jugée trop zélée<sup>37</sup> qu'il est muté au commissariat de Caen de juillet à septembre 1947 alors qu'il avait demandé Nantes ou Niort. Puis il poursuit sa carrière comme commissaire principal de police à Beaumont près de Clermont-Ferrand où il reste en poste jusqu'au 22 novembre 1952. Il est alors muté à Grenoble jusqu'au 27 avril 1957, date de sa retraite anticipée pour raison de maladie. Il est nommé commissaire honoraire le 15 décembre 1961.

Il a démissionné en 1948 de la loge châtelleraudaise en raison de ses mutations, mais il exerce tout naturellement diverses fonctions au sein des organismes du Souvenir. Il est membre de l'Amicale des Anciens Prisonniers, Internés et déportés politiques de la Police en 1951. Puis retraité, de retour dans la Vienne, en 1963, il préside la section du comité d'action de la Résistance (CAR)<sup>38</sup> et l'Association départementale des Combattants Volontaires jusqu'à son décès le 22 janvier 1964 à la caserne Dalesme de Poitiers au cours d'une expertise médicale.

Lors de ses obsèques, les Châtelleraudais sont venus nombreux s'incliner devant celui qu'ils considéraient *à la fois comme un homme brave et un brave homme*<sup>39</sup>.

À la lumière de ce parcours, peut-on affirmer que sous l'Occupation, la fonction de policier était une couverture permettant de mener des activités de résistance plus sécurisées ? Peut-être, quand on constate que le commissaire de police Bichat a été arrêté quatre fois à Poitiers et une fois à Châtellerault, sans suites, les preuves n'ayant jamais été jugées suffisantes pour déporter un cadre de la police française<sup>40</sup>.

<sup>35</sup> Bureau central d'archives administratives militaires de Pau, dossier militaire de Charles Bichat.

<sup>36</sup> AD86 : 1W 643. Dossier Bichat, correspondance entre le préfet de la Vienne, Jacques Ravail, et le ministère de l'Intérieur, avril-juin 1947 au sujet de la mutation du commissaire Bichat.

<sup>37</sup> AD86 : 1 W 643. Lettre du directeur départemental des services de police au préfet, 28 mars 1947, contestant une arrestation commanditée par le commissaire Bichat à l'encontre de deux hôteliers qui pratiquaient la prostitution. Bien que celle-ci fût interdite depuis la loi de 1946, cette sanction est jugée inutile.

<sup>38</sup> Le comité d'action de la Résistance (CAR) a été créé en 1948 pour perpétuer la mémoire et l'esprit de la Résistance et deviendra en 1992 la Fondation nationale de la Résistance.

<sup>39</sup> AD86 : 1825W14. Compte rendu de la séance du conseil départemental des Anciens Combattants du 10 février 1964.

<sup>40</sup> Le commissaire Bichat livre les raisons de ces arrestations dans sa déclaration du 10 janvier 1945 adressée à la direction générale de la Sûreté du ministère de l'Intérieur (SHD, Vincennes, déjà cité). Il y affirme avoir été arrêté à



Cependant, certains agents ont été internés et déportés au prix de leur vie, des victimes que le commissaire Bichat a toujours pris soin d'honorer<sup>41</sup>. La période la plus risquée a été celle qui suivit l'accord signé le 8 août 1942 entre Bousquet, Secrétaire général de la Police de Vichy, et le général Karl Oberg, chef de la SS et de la police allemande en France. Cette charte de la collaboration policière officialisée auprès des autorités locales rendait toute action de résistance quasi-inimaginable au sein de la police française. Il faut attendre les lendemains du 6 juin 1944 pour que l'horizon s'éclaircisse et que les groupes de policiers résistants puissent agir plus efficacement.



Quant à la mémoire de la résistance du commissaire Bichat et de ses hommes, elle a resurgi récemment grâce aux recherches de son fils, Jean-Marcel, de son petit-fils, François-Xavier, et de l'investissement du commissaire commandant divisionnaire Franck Delarue en poste à Châtellerault lors du déménagement dans de nouveaux locaux en juin 2020<sup>42</sup>.

Sur le site de l'ancienne École de gendarmerie, allée du réseau Alfred et entrée du nouveau commissariat  
© A. Albert, 2021

Ce travail était nécessaire car, au fil du temps, la mémoire officielle et collective devient sélective et oublie que les faits de résistance ne sont jamais le fruit d'un seul mais de tout un groupe engagé au service d'une même cause.

## Sources

- Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes : dossiers administratifs du résistant Charles Bichat, GR 16P 58444, de Roger Brossard, GR 16P82683 et de Robert Guionnet, GR16P280619.
- La Contemporaine (ex BDIC) à Nanterre (fonds du réseau Turma-Vengeance).
- Bureau central d'archives administratives militaires de Pau.
- Archives départementales de la Vienne (AD86) : 1 W 211, 1 W 643, 1825 W 14, 2922 W 23.
- Archives communautaires de Grand Châtellerault (ACGC) et archives des musées.
- Archives privées : notes de Charles Bichat et photographies.

---

Châtellerault par la Gestapo à la suite de l'interpellation de trois jeunes filles en compagnie de soldats allemands au café de l'Union rue de Thuré.

<sup>41</sup> Luc Rudolph, *Policiers contre policiers. Une résistance oubliée : la Police, 1940-45*, SPE Militaria, 2015. Quelques pages y sont consacrées à Charles Bichat.

<sup>42</sup> Marie-Claude Albert remercie Jean-Marcel et François-Xavier Bichat et le commissaire Franck Delarue pour les archives qu'ils ont confiées et les recherches minutieuses menées au Service historique de la Défense à Vincennes, ainsi que Louis Poisay et Lofc Richard pour leur contribution dans les centres d'archives.